

Communiqué de presse

Soutien au commerce et renouvellement urbain en Guyane : la Banque des Territoires se mobilise à hauteur de 340 000 € à Saint-Laurent du Maroni et à Cayenne.



Cayenne, le 03 février 2021

Dans le cadre de son plan de relance commerce, et de son action au bénéfice de territoires plus attractifs, la Banque des Territoires accompagne financièrement la ville de Saint-Laurent du Maroni dans la création d'un poste de manager de commerce qui s'inscrit dans le dispositif « Action Cœur de Ville ».

De plus, dans le cadre de son projet de renouvellement urbain, la Banque des Territoires participe à la mission Ordonnancement Pilotage Coordination Urbain (OPCU) à Saint-Laurent du Maroni et à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à Cayenne.

Création d'un poste de manager de commerce

La création de ce poste de manager dédié au commerce, financé par la Banque des Territoires à hauteur de 40 000 € sur deux ans, vise à accompagner le processus global de relance de l'activité commerciale. Le manager de commerce pourra intégrer les projets soutenus par la Banque des Territoires comme la création d'une foncière de redynamisation ou la mise en place de transports publics.

Il permettra également d'initier une véritable stratégie commerciale accompagnée par les offres du plan de relance de la Banque des Territoires (solution numérique, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage numérique, Shop'in).

Dans un contexte de forte pression démographique, Saint-Laurent du Maroni, sous-préfecture de l'ouest Guyanais, a défini une politique d'aménagement ambitieuse. Concernée à la fois par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et d'importants programmes d'aménagement structurant pour la ville, Saint-Laurent du Maroni connaîtra dans les années à venir d'importantes mutations urbaines.

Dans le cadre de cette politique d'aménagement volontariste, le dispositif, "Action cœur de ville" vise à redynamiser les centres des villes moyennes en agissant sur l'habitat, le tissu économique et commercial, la mobilité, les espaces publics.

Mission Ordonnancement Pilotage Coordination Urbain (OPCU)

D'autre part, dans le cadre de la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain, la Banque des Territoires s'est mobilisée en accordant, à la ville de Saint-Laurent du Maroni, une subvention de 150 000 €, qui représente 50 % du montant total de la mission OPCU.

Les objectifs du projet de renouvellement urbain visent à :

- Articuler les enjeux urbains, sociaux et économiques ;
- Rééquilibrer l'offre de logements locatifs sociaux à l'échelle de l'agglomération ;
- Diversifier l'habitat.

Les quartiers concernés sont :

- Le centre historique ;
- Les Orchidées, quartier peu attractif le long des berges ;
- La Charbonnière, centre festif et traditionnel à l'identité communautaire marquée.

Pour rappel, les signataires de cette convention sont l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, la commune de Saint-Laurent du Maroni, la Communauté des Communes de l'Ouest Guyanais, la Collectivité Territoriale de Guyane, l'Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane, la Société Immobilière de Kourou, Action Logement Services, SA HLM de la Guadeloupe, l'Agence Nationale de l'Habitat, l'Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Energie et la Banque des Territoires.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Enfin, dans le cadre du Nouveau Projet de Rénovation Urbaine, la Banque des Territoires participe au financement de l'habitat privé, à Cayenne, en accordant une subvention de 150 000 €.

L'échéancier prévoit le versement de 30 000 € par an pendant 5 ans.

Le but est de permettre la finalisation des chantiers engagés et l'intégration d'autres secteurs pour une action complémentaire.

Les autres partenaires de l'opération sont l'Agence nationale de l'habitat, l'Etat au titre de la Ligne Budgétaire Unique, la ville de Cayenne, et la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral.

Pour Christophe Laurent, Directeur régional Antilles-Guyane de la Banque des Territoires « *le financement de ces deux actions par la Banque des Territoires est une nouvelle marque de soutien au territoire guyanais. Une offre de commerces attractifs, un habitat réhabilité et diversifié, des infrastructures publiques de mobilité, numériques... sont nécessaires pour que ces villes puissent jouer à plein leur rôle de centralité tant dans l'ouest guyanais que dans le centre littoral, dans un environnement de profonde mutation démographique.* »

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :

Banque des Territoires Antilles-Guyane – Groupe Caisse des Dépôts

Cynthia Repaul : cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 05 96 72 84 08

 @BdT_AntGuyane